

SOINS ET HYGIÈNE DU PIED

DÉVELOPPEZ VOS COMPÉTENCES PAR LA FORMATION



PUBLIC CONCERNÉ

ASH, AS, IDE - Personnel soignant exerçant auprès des personnes âgées

PRÉREQUIS

Pas de prérequis exigés pour cette formation

PROFIL DE L'INTERVENANT

Pédicure-podologue

COMPÉTENCES VISÉES

Avoir la capacité de prendre en charge l'hygiène et le soin du pied chez la personne accompagnée, dans les limites des soins à donner au pied, afin de prévenir les pathologies et permettre le maintien de l'autonomie.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les principes élémentaires de l'hygiène du pied de la personne âgée
- Identifier les personnes qui requièrent des soins de pieds spécifiques
- Pratiquer des soins de pieds en toute sécurité en respectant les limites de compétences
- Savoir alerter le médecin et les spécialistes si besoin.

ÉLÉMENTS DE CONTENU

Rappels d'anatomie physiologie

- Les pieds, la peau, les ongles

Viellissement physiologique, diminution de l'autonomie

- Incidences sur l'état des pieds, de la peau et des ongles
- Besoins spécifiques d'hygiène

Les pathologies de la peau

- Cors, durillons, callosités

Les anomalies architecturales

- Déformation des orteils
- Problèmes d'appui
- Les incidences sur les troubles trophiques du pied

Les techniques de soins de la peau

- Le bain des pieds
- Le traitement des callosités

Les techniques de soins des ongles

- Coupes d'ongle

Apprentissage des différentes techniques

- La prise en main de la pince, de la curette excavatrice
- Affinement gestuel dans le soin de l'ongle et de la peau
- Mise en place de protections
- Prise en compte de la douleur
- Maîtrise de l'hygiène des instruments

Prévention des complications liées à des pathologies particulières

- Diabète, insuffisance circulatoire, artérites des membres inférieurs

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques (remise d'une documentation complète)
- Échanges à partir des situations « problèmes » amenées par les stagiaires
- Réflexion sur les pratiques professionnelles
- Démonstrations pratiques et application par les stagiaires



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un processus évaluatif complet de la réussite des objectifs de la formation :

• Recueil écrit et oral des attentes

• Feed-back tout au long de la formation

• Évaluation des connaissances acquises en fin de formation



• Bilan oral de la formation
Questionnaire de satisfaction

• Compte rendu individuel du formateur
(envoyé à l'établissement)

Le client dispose d'un interlocuteur pour échanger à tout moment sur l'ingénierie de la formation, les objectifs, les modalités de réalisation et d'organisation, les conclusions de la formation.

DÉLAIS D'ACCÈS ET ACCESSIBILITÉ AU PUBLIC

- **Pour nos formations INTRA**, les délais d'accès à la formation et l'accessibilité des publics en situation de handicap sont définis par l'établissement accueillant.
- **Pour nos formations INTER**, le planning de nos formations est accessible sur le site de l'IRFA et permet l'inscription et l'entrée en formation des publics jusqu'à la veille du démarrage de l'action.

L'ensemble de nos lieux d'accueil sont accessibles aux personnes en situation de handicap, par ailleurs un référent handicap est identifié au sein de l'organisme.

TARIFS

L'IRFA est exonéré de TVA en application de l'article 261-4-4° du Code Général des Impôts.

- **Pour nos formations Intra** : à titre indicatif, 1250 euros par jour selon les besoins de l'établissement et le profil du formateur, pour un groupe de 15 personnes maximum.
- **Pour nos formations Inter** : 720 euros.



UN PROJET DE FORMATION DANS VOTRE RÉGION ?

Contactez-nous pour une mise en relation avec nos conseillers et responsables de formation



02 33 29 66 51



infos@irfa-formation.fr